

LA LETTRE D'INFORMATION

Juillet 2019

Mairie – CCAS

Tout a "vogué" pour Perros-Guirec !

15 Jeunes Montvalezanais ont participé au traditionnel séjour à Perros Guirec, du 6 au 13 juillet dernier. Paddle, chars à voiles, surf, voile en catamarans, baignade, jeux, découverte et visite du château du Taureau à Carantec étaient au programme de cette semaine riche tant en émotions qu'en souvenirs !



Contact : Sylvie Rostaing, accueil@montvalezan.fr

Mairie - CCHT – Communauté de Communes de Haute Tarentaise

Top départ pour la fibre optique en Savoie !

C'est "Savoie Connectée" (groupement Covage - Orange) qui va mener l'AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux) sur la Savoie et déployer 255.000 prises très haut débit. Le 5 juillet dernier, le Département, le groupement Covage-Orange et l'Etat ont signé le contrat formalisant leur engagement au déploiement du très haut débit sur la Savoie avec un objectif proche de 100% d'ici 2023. Le Département de la Savoie et la Communauté de Communes de Haute Tarentaise travaillent en liens étroits avec "Savoie Connectée" pour réussir ce déploiement ambitieux ; on croise les doigts !

Pour la commune de Montvalezan l'échéance préalablement annoncée est fixée à **juin 2022** au plus tard.

L'adressage communal en cours de mise en œuvre sur notre territoire est un préalable impératif pour la bonne avancée du dossier très haut débit.

Contact : Manon Cerdan, spop@montvalezan.fr



Mairie – Direction des Services Techniques

Un plan d'eau au Plan de l'Arc!

Dès le mois de septembre prochain, le Plan de l'Arc changera de "visage".

Emanant d'une réflexion collective entre l'Office de Tourisme et la mairie, il a été jugé important aux vues des besoins des usagers de pouvoir proposer un plan d'eau à proximité de La Rosière - pouvoir disposer d'un endroit qui soit une invitation à jouer, à partager, à pique-niquer, ou encore tout simplement à se détendre face à la vue exceptionnelle du Mont Pourri.

Les pentes et plages sont orientées au sud pour profiter pleinement des joies des bains de soleil et situées en creux pour se protéger de la brise.

La surface en eau sera de 1600m² environ pour environ 80 cm de profondeur au maximum, coût 330 000 € TTC.



Vue de principe en plan



Insertion – vue de principe

Mairie – Administration Générale

Pour + d'information

Suivez nous sur

[@mairiemontvalezanlarosiere](https://www.facebook.com/mairiemontvalezanlarosiere)



Mairie – Service Foncier

Premières salades en 2020!

En raison du nombre important d'inscrits, le site initialement prévu pour accueillir les jardins familiaux n'est plus adapté et nous devons désormais

trouver un autre endroit

pour accueillir les futurs jardiniers de La Rosière. Afin de trouver ce lieu idéal, nous vous invitons à nous faire part de vos suggestions de terrain qui pourraient faire l'objet d'accord avec la Mairie pour ce projet.

Contact: Gwendoline Dehoul, foncier@montvalezan.fr



Mairie – Administration Générale

Coup de chapeau au Trail La Rosière



Photo: Le Flocon

Tous nos remerciements et toutes nos félicitations aux organisateurs et bénévoles de cette nouvelle édition parfaitement réussie du Trail de La Rosière !

700 participants et leurs proches qui auront un magnifique souvenir de La Rosière **grâce à votre engagement** pour notre station ! Chapeau bas !

Mairie – Ressources Humaines

La Mairie recrute

- **URGENT-1** EJE ou Infirmière pour sa crèche Les P'Tits Mouzets, fin de contrat, avril 2020
- **URGENT** - 1 accompagnateur/trice Transports Scolaires pour l'année 2019-2020
- **URGENT** - 1 JOB d'été – SPA LA ROSIERE – propreté hygiène – entre 7 et 10h le matin, ou après 20h, tous les jours sauf le dimanche
- 1 agent de propreté pour le SPA LA ROSIERE de 6h à 9h du matin - pour toute la saison d'hiver

Contact : Christelle Fraissard, rh@montvalezan.fr



Mairie – Administration Générale

AGENDA

Prochain Conseil Municipal,
Jeudi 1^{er} août 2019
en Mairie



à vos agendas

Mairie – Service à la population

Le bon tuyau !

La MSA Alpes du Nord ouvre un **concours à destination des jeunes** de 13 à 22 ans. Vous avez une idée, un projet qui participerait à l'amélioration des conditions de vie des jeunes ruraux, montez un dossier et déposez le **avant le 22 novembre 2019**. Ouvert aux jeunes des communes de moins de 1500 hab, projet porté par un groupe composé d'un minimum de 3 personnes, non réservé aux adhérents MSA. Jusqu'à 5 000€ de dotation.

Contactez **Matthieu PAYER**, animateur territoires 06 88 34 37 44



Quelles sont les thématiques concernées ?

- Culture
- Santé
- Vivre ensemble

Quels sont les critères de sélection ?

- Votre implication
- L'impact de votre action sur le territoire
- La dimension solidaire du projet
- L'originalité et la qualité



Mairie – Foncier

Mise en œuvre de l'adressage communal

Cet été, les plaques de noms des rues seront installées et les numéros des maisons seront distribués dans les boîtes aux lettres des habitants.

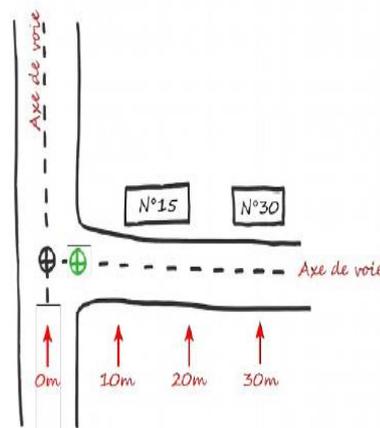
Afin de permettre le déploiement du très haut débit sur la Commune, nous comptons sur vous pour **installer votre numéro sur votre habitation avant le 30 septembre 2019**. En cas de besoin et sur demande, les agents communaux peuvent vous aider à l'installer.

Afin de vous renseigner au mieux, des plans de la Commune et de la station sont affichés devant la Mairie et à l'Office du Tourisme pour que vous puissiez connaître votre numéro et le nom de votre rue. Ces plans sont aussi disponibles sur le site internet de la mairie. En cas de besoin, l'accueil de la Mairie et de l'Office du Tourisme sont à votre disposition pour toute information concernant votre nouvelle adresse.

Pensez à bien déclarer votre adresse aux différents services publics et entreprises: impôts, sécurité sociale, caf, distributeurs d'électricité/gaz/fuel, téléphonie, assurance, banque, carte grise etc. En raison des délais très longs de mise à jour des GPS, les sites tels que Mappy, Google Maps et Waze n'afficheront l'adressage de Montvalezan-La Rosière que sous un délai de 1 à 2 ans.

Comprendre mon numéro :

Les habitations de la commune de Montvalezan ont été adressées avec le système métrique. Aussi, chaque numéro représente la distance séparant le début de la voie et le point d'adresse. Ce système est très intéressant car il est informatif (on sait qu'on est à X mètres du début de la rue) et évolutif (on peut rajouter des habitations sans causer un décalage entre les numéros précédents et suivants).



Contact: Gwendoline Dehoul, foncier@montvalezan.fr